

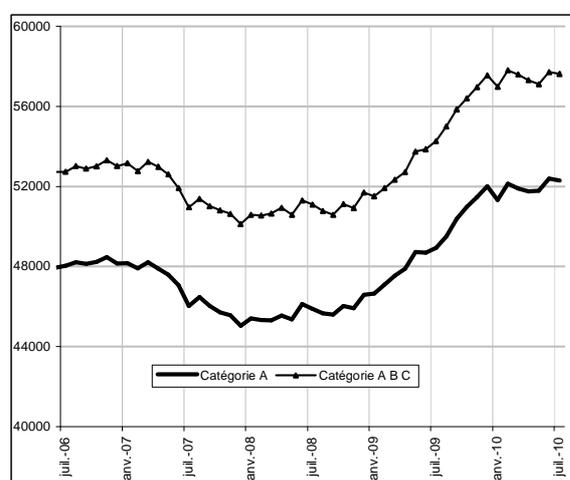


DTEFP de Guadeloupe

DR Pôle emploi de Guadeloupe
et Îles du Nord

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN GUADELOUPE ET ÎLES DU NORD EN JUILLET 2010

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C (cvs)



Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 52 300 en Guadeloupe et Îles du Nord fin juillet 2010. Ce nombre diminue de 0,2 % par rapport à fin juin 2010 (soit -90). Sur un an, il est en hausse de 6,9 %.

France entière, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A diminue de 0,4 % par rapport à fin juin 2010 (+5,8 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 57 630 en Guadeloupe et Îles du Nord fin juillet 2010. Ce nombre est en baisse de 0,2 % (soit -90) par rapport à fin juin 2010. Sur un an, il augmente de 6,2 %.

France entière, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de 0,2 % par rapport à fin juin 2010 (+8,2 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A et A, B, C

Unités : nombre et %

Données CVS	Juillet 2009	Juin 2010	Juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	48 930	52 390	52 300	-0,2	6,9
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	54 270	57 720	57 630	-0,2	6,2

Pour mémoire :

France entière (CVS-CJO)

Unités : milliers et %

Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 735,0	2 906,9	2 894,5	-0,4	5,8
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	3 887,6	4 201,1	4 208,3	0,2	8,2

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DTEFP Guadeloupe / SEPES, Dares.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...

À partir de février 2009, les demandeurs d'emploi sont présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées, pour une période transitoire, en annexe de la publication.

A compter du 1er juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) en France hexagonale est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au niveau de la France entière.

L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 8 et 9.

2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A

En Guadeloupe et Îles du Nord, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente au mois de juillet 2010 de 0,1% pour les hommes (+10,0 % sur un an) et diminue de 0,4 % pour les femmes (+4,7 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans décroît de 2,1 % en juillet (+8,7 % sur un an). Le nombre de demandeurs âgés de 25 à 49 ans est en baisse de 0,2 % (+3,7 % sur un an). Le nombre de demandeurs âgés de 50 ans et plus augmente de 1,5 % (+19,6 % sur un an).

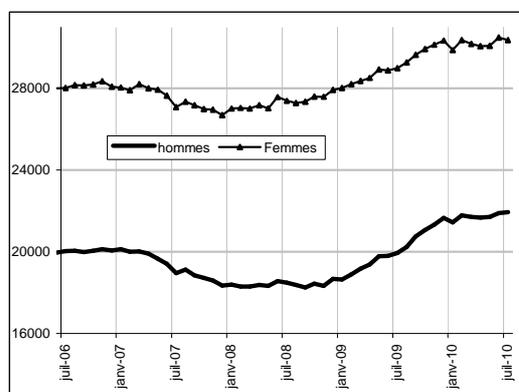
Unités : nombre et %

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

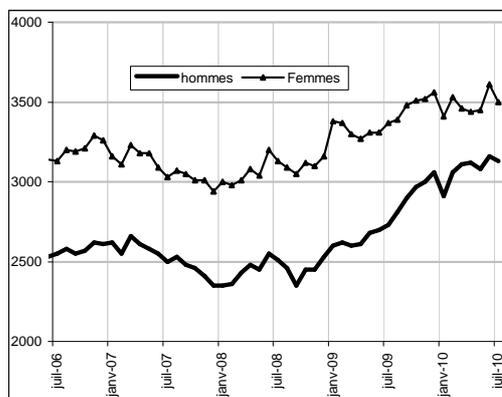
<i>Données CVS</i>	juillet 2009	juin 2010	juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord					
Hommes	19 930	21 900	21 930	0,1	10,0
Femmes	29 000	30 490	30 370	-0,4	4,7
Moins de 25 ans	6 100	6 770	6 630	-2,1	8,7
Entre 25 et 49 ans	35 040	36 440	36 350	-0,2	3,7
50 ans et plus	7 790	9 180	9 320	1,5	19,6
Hommes de moins de 25 ans	2 730	3 160	3 130	-0,9	14,7
Hommes de 25 à 49 ans	13 740	14 590	14 580	-0,1	6,1
Hommes de 50 ans et plus	3 460	4 150	4 220	1,7	22,0
Femmes de moins de 25 ans	3 370	3 610	3 500	-3,0	3,9
Femmes de 25 à 49 ans	21 300	21 850	21 770	-0,4	2,2
Femmes de 50 ans et plus	4 330	5 030	5 100	1,4	17,8
Ensemble de la catégorie A	48 930	52 390	52 300	-0,2	6,9

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DTEFP Guadeloupe / SEPES.

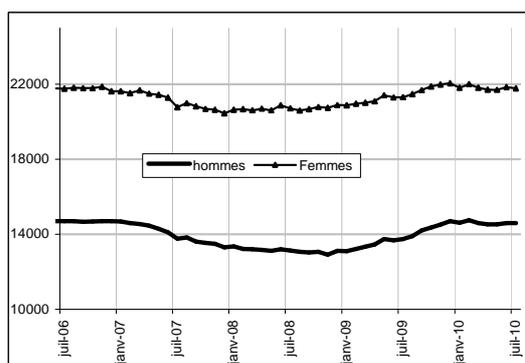
Par sexe (cvs)



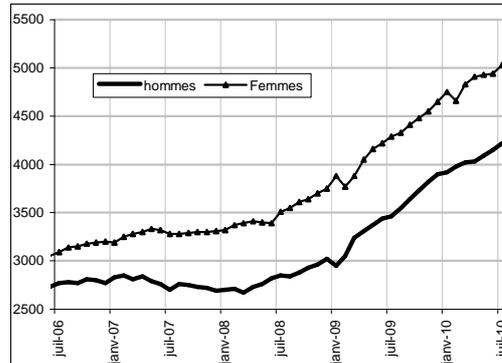
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 et 49 ans (cvs)



50 ans et plus (cvs)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A B C

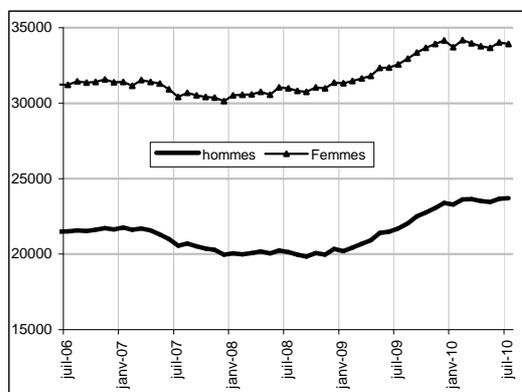
Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, en Guadeloupe et Îles du Nord, le nombre d'hommes augmente de 0,1 % en juillet 2010 (+9,3 % sur un an) et celui des femmes diminue de 0,4 % (+4,1 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de moins de 25 ans est en baisse de 2,2 % en juillet (+7,6 % sur un an). Le nombre de demandeurs de 25 à 49 ans diminue de 0,1 % (+3,2 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de 50 ans et plus croît de 1,3 % (+18,9 % sur un an).

Unités : nombre et %

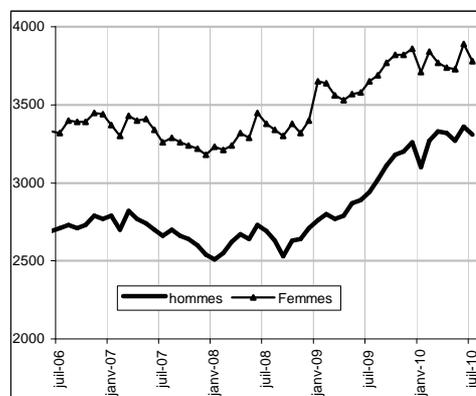
<i>Données CVS</i>	juillet 2009	juin 2010	juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord					
Hommes	21 700	23 680	23 710	0,1	9,3
Femmes	32 570	34 040	33 920	-0,4	4,1
Moins de 25 ans	6 590	7 250	7 090	-2,2	7,6
Entre 25 et 49 ans	39 120	40 420	40 360	-0,1	3,2
50 ans et plus	8 560	10 050	10 180	1,3	18,9
Hommes de moins de 25 ans	2 940	3 360	3 310	-1,5	12,6
Hommes de 25 à 49 ans	15 080	15 930	15 930	0,0	5,6
Hommes de 50 ans et plus	3 680	4 390	4 470	1,8	21,5
Femmes de moins de 25 ans	3 650	3 890	3 780	-2,8	3,6
Femmes de 25 à 49 ans	24 040	24 490	24 430	-0,2	1,6
Femmes de 50 ans et plus	4 880	5 660	5 710	0,9	17,0
Ensemble des catégories A, B, C	54 270	57 720	57 630	-0,2	6,2

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DTEFP Guadeloupe / SEPES.

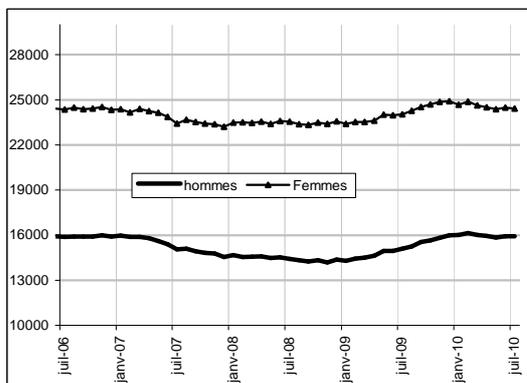
Par sexe (cvs)



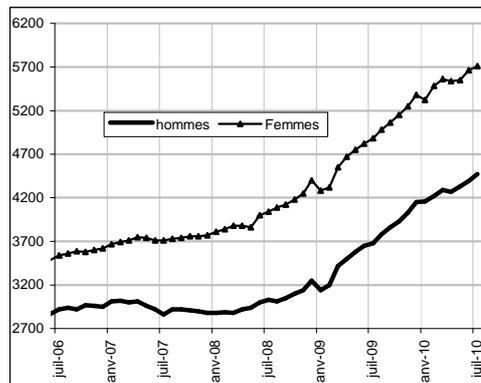
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 et 49 ans (cvs)



50 ans et plus (cvs)



3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

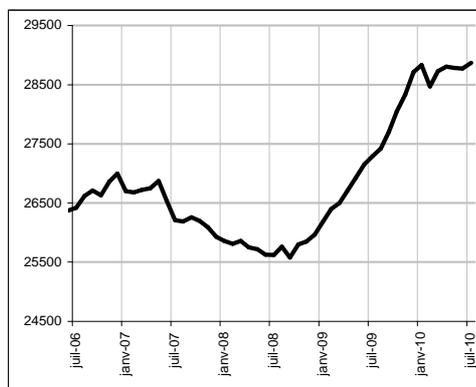
En Guadeloupe et Îles du Nord, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an augmente de 0,3 % au mois de juillet (hausse de 5,8 % sur un an). Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an diminue de 0,7 % sur un mois et augmente de 6,6 % sur un an.

Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Données CVS	Unités : nombre, milliers et %				
	juillet 2009	juin 2010	juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord					
Moins de 1 an	26 980	28 950	28 760	-0,7	6,6
Plus d'un an	27 290	28 770	28 870	0,3	5,8
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	50,3	49,8	50,1	+0,3 pt	-0,2 pt
<i>Pour mémoire :</i>					
France entière (CVS-CJO)	1 221,0	1 535,9	1 548,8	0,8	26,8
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	31,4	36,6	36,8	+0,2 pt	+5,4 pt

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DTEFP Guadeloupe / SEPES.

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an
(données CVS)



4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En Guadeloupe et Îles du Nord, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C augmentent en juillet de 7,2 % sur un an. Le nombre d'inscriptions est en hausse pour tous les motifs sauf pour les licenciements économiques (-33,6 %), les autres licenciements (-18,7%), les démissions (-4,4 %) et les fins de contrat à durée déterminé (-1,0 %).

Le nombre total des sorties de catégories A, B, C augmente de 19,8 % en juillet sur un an. Tous les motifs sont en baisse sauf les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+28,0 %), les entrées en stage (+9,6 %), les autres cas (+9,4 %) et les changements d'ALE (+2,2 %).

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données brutes</i>	juillet 2009	juillet 2010	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord				
Fins de contrat à durée déterminée	969	959	17,9	-1,0
Fins de mission d'interim	71	72	1,3	1,4
Licenciements économiques (1)	211	140	2,6	-33,6
Autres licenciements	273	222	4,1	-18,7
Démissions	136	130	2,4	-4,4
Premières entrées	773	787	14,7	1,8
Reprises d'activité	260	321	6,0	23,5
Autres cas	2 298	2 719	50,8	18,3
Ensemble	4 991	5 350	100,0	7,2
<i>Pour mémoire : en milliers</i>				
France entière (CVS-CJO)	553,3	524,9	-	-5,1

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données brutes</i>	juillet 2009	juillet 2010	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
Guadeloupe et Îles du Nord				
Reprises d'emploi déclarées	405	384	7,0	-5,2
Entrées en stage	135	148	2,7	9,6
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	114	83	1,5	-27,2
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	19	4	0,1	-78,9
- dont maladies	52	37	0,7	-28,8
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	3 256	4 167	76,1	28,0
Changements d'ALE	230	235	4,3	2,2
Radiations administratives	38	30	0,5	-21,1
Autres cas	395	432	7,9	9,4
Ensemble	4 573	5 479	100,0	19,8
<i>Pour mémoire : en milliers</i>				
France entière (CVS-CJO)	457,5	471,8	-	3,1

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

5 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emploi collectées diminuent en juillet de 18,3 % sur un an en Guadeloupe et Îles du Nord. Ce recul concerne les offres d'emploi temporaire (-36,2 %) et les offres d'emploi durable (-7,5 %). En revanche, les offres d'emploi occasionnel progressent sur un an.

Les offres d'emploi satisfaites diminuent en juillet de 9,9 % sur un an. Seules les offres d'emploi durable sont en hausse (+1,3 %). Les autres sont en repli de 24,9 % pour les emplois temporaires et de 19,0 % pour les emplois occasionnels.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi		Unités : nombre et %		
<i>Données brutes</i>	juillet 2009	juillet 2010	Variation sur un an	
Guadeloupe et Îles du Nord				
- Emplois durables (plus de 6 mois)	881	815	-7,5	
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	564	360	-36,2	
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	13	16	23,1	
Ensemble	1 458	1 191	-18,3	
<i>Pour mémoire : en milliers</i>				
France entière (CVS-CJO)	277,2	295,7	6,7	

Sources : Pôle emploi, Dares.

Offres d'emploi satisfaites		Unités : nombre et %		
<i>Données brutes</i>	juillet 2009	juillet 2010	Variation sur un an	
Guadeloupe et Îles du Nord				
- Emplois durables (plus de 6 mois)	765	775	1,3	
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	554	416	-24,9	
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	21	17	-19,0	
Ensemble	1340	1208	-9,9	
<i>Pour mémoire : en milliers</i>				
France entière (CVS-CJO)	224,7	233,2	3,8	

Sources : Pôle emploi, Dares.

ANNEXE

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par catégorie	<i>Unité : nombre et %</i>				
	juillet 2009	juin 2010	juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS					
Guadeloupe et Îles du Nord					
Catégories A, B, C	54 270	57 720	57 630	-0,2	6,2
- dont catégorie A	48 930	52 390	52 300	-0,2	6,9
- dont catégorie 1 (pour mémoire)	44 420	47 800	47 590	-0,4	7,1
Données brutes					
Guadeloupe et Îles du Nord					
Catégories A, B, C	53 588	57 022	56 885	-0,2	6,2
- Catégorie 1	43 916	47 125	47 029	-0,2	7,1
- Catégorie 2	4 573	4 871	4 848	-0,5	6,0
- Catégorie 3	2 015	1 888	1 923	1,9	-4,6
- Catégorie 6	2 731	2 793	2 749	-1,6	0,7
- Catégorie 7	233	228	228	0,0	-2,1
- Catégorie 8	120	117	108	-7,7	-10,0
- Dont catégorie A	48 493	51 645	51 773	0,2	6,8
- Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	42 269	45 296	45 382	0,2	7,4
- Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	4 288	4 546	4 553	0,2	6,2
- Catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	1 936	1 803	1 838	1,9	-5,1
- Dont catégorie B	2 011	2 239	2 027	-9,5	0,8
- Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	1 647	1 829	1 647	-10,0	0,0
- Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	285	325	295	-9,2	3,5
- Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	79	85	85	0,0	7,6
- Dont catégorie C	3 084	3 138	3 085	-1,7	0,0
- Catégorie 6	2 731	2 793	2 749	-1,6	0,7
- Catégorie 7	233	228	228	0,0	-2,1
- Catégorie 8	120	117	108	-7,7	-10,0
Catégories D, E	3 090	4 428	4 219	-4,7	36,5
- Catégorie D (catégorie 4)	1 120	1 890	1 622	-14,2	44,8
- Catégorie E (catégorie 5)	1 970	2 538	2 597	2,3	31,8
Catégories A, B, C, D, E	56 678	61 450	61 104	-0,6	7,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DTEFP Guadeloupe / SEPES.

Pour mémoire :

Les demandes d'emploi de catégories 1 à 3 recensent les personnes n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et qui souhaitent un contrat à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). De façon analogue, les demandes d'emploi de catégories 6 à 8 recensent les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois selon le type de contrat envisagé : à durée indéterminée à plein temps (catégorie 6), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 7) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8).

Les demandes d'emploi de catégories 4 et 5 recensent les personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit en stage, formation, maladie, etc. (catégorie 4), soit en emploi à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

Encadré 1 - Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

2^{ème} étape : mise cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_14.pdf.